

LETTRE DE L'ADMINISTRATRICE SALARIÉE D'ENEDIS



11/05/2020

Lettre n° 6

ENEDIS
L'ELECTRICITE EN RESEAU



Une exigence de résilience qui appelle des services publics forts

L'année 2019 marquait les 20 ans de la tempête de 1999. Alors que tout le monde à l'époque attendait le bug informatique lié au passage de l'an 2000, la nature nous a rappelé que c'est elle qui dicte sa loi. Depuis, les événements climatiques se succèdent et tout semble s'accélérer.

Printemps 2020, le monde s'arrête, paralysé par un virus venu de Chine pour nous rappeler notre vulnérabilité. L'infiniment petit aura eu raison des plus grandes « puissances » économiques.

Au moment où l'exceptionnel se banalise, où les crises se succèdent, toujours plus imprévisibles, soudaines et brutales, une évidence s'impose : les services publics sont au cœur de la résilience.

Des rapports inquiétants

Alors que commencent à s'élaborer les scénarios de sortie de crise et les stratégies du monde d'après, l'ONU nous alerte : « *la pandémie ne doit pas éclipser le réchauffement climatique* ». Selon le cabinet SIA Partners, le confinement réduit chaque jour les rejets de CO₂ de 58 % par jour en Europe, ce qui entrainerait une baisse de 5 % du bilan annuel. Or, pour diviser par

deux nos émissions d'ici 2050, il faudrait qu'elles baissent de 20 % chaque année. On est loin du compte !



L'Agence Européenne pour l'Environnement a de son côté publié en février dernier des cartes alarmistes à partir des études du GIEC : inondations, sécheresses, tempêtes, etc. Les perturbations climatiques vont donc se poursuivre et la Fire a de beaux jours devant elle. Elle a été déclenchée sept fois en 2019 et l'on compte déjà plusieurs épisodes climatiques depuis le début de cette année.

Neuf autorités publiques et administratives indépendantes dont la CRE viennent de publier un document* afin de témoigner de la nécessité de prendre en compte l'urgence climatique dans la définition et l'exercice de leurs missions.



Une résilience des réseaux qui nécessite des moyens

Déjà aux États-Unis, une première faillite liée au changement climatique et surtout à l'absence de prise en compte de ses conséquences dans les investissements du système électrique, a touché un géant de l'énergie, l'électricien Pacific Gas & Electric.

La Californie a alors payé au prix fort l'absence d'anticipation et de prise en compte des impacts climatiques dans les activités du gestionnaire de réseaux de PG&E, dans une région de plus en plus en proie à la sécheresse.



De très nombreux rapports insistent eux sur l'importance des moyens à mobiliser pour juguler les effets du changement climatique. Retenons celui de la Banque Mondiale « Lifelines – Pour des infrastructures plus résilientes » qui estime qu'« améliorer la résilience des infrastructures exposées aux aléas naturels augmenterait de 11 à 65 milliards de dollars par an les besoins d'investissements dans l'électricité, l'eau, l'assainissement et les transports ».

Un impact pour les réseaux de distribution d'électricité pris en compte désormais

Alors que sortent des rapports toujours plus alarmistes relatifs à l'ampleur du réchauffement climatique, la question de la résilience du réseau de distribution d'électricité se pose en effet avec une acuité renforcée. Régulièrement en Conseil de Surveillance, j'ai interpellé le Directoire sur la prise en compte de l'impact climatique, avec succès, puisque ce risque sera désormais intégré

Des trajectoires Opex et Capex largement insuffisantes au regard des enjeux que posent la multiplication des crises et la transition énergétique

Nous entrons chaque jour un peu plus dans une société du risque où les crises se succèdent avec une fréquence et une diversité totalement inconnues jusqu'ici : crises climatiques, sanitaires, sociales, crises SI et cybercriminalité.

L'étendue des possibles est malheureusement large et chaque crise nous invite à nous réinterroger sur nos modes organisationnels, nos investissements et nos choix de société.

Dans chacun des cas, les services publics ont montré leur capacité à se mobiliser, à s'organiser et à faire face pour assurer la continuité des missions régaliennes de l'État, et chaque fois Enedis a été au rendez-vous pour assurer la continuité de la distribution en électricité, comme cela est encore le cas aujourd'hui dans la crise sanitaire que nous traversons.





Alors que les agents se fédèrent autour des missions de service public qui constituent l'essence même de leur « raison d'être » comme les enquêtes internes le rappellent régulièrement, force est de constater que les moyens ne sont pas au rendez-vous.

La stagnation des Capex D (délibérés) et la baisse des Opex se confirment au moment où l'on a besoin de moyens humains et financiers au plus près des territoires, tant pour gérer les crises mais aussi les prévenir que pour faire face aux défis de la transition énergétique et de la crise climatique, et qu'il faut se réinventer et réellement innover. Il est d'ailleurs fort à craindre qu'encore davantage d'efforts seront exigés et attendus en matière de productivité. Pourtant, l'engagement des salariés comme la responsabilité de la ligne managériale ne sont pas illimités, il faut donc des actes à la hauteur des enjeux critiques actuels et à venir !

Une nécessité s'impose : penser la résilience et le temps long

Le temps d'agir est venu, sachons réinterroger nos pratiques et tirer tous les enseignements de cette crise sans précédent : organisation, mode de travail, robustesse des SI, etc.

Sachons penser le temps long et investir dans la résilience des réseaux.

Sachons réinterroger la proximité locale et la relation au territoire comme l'a fait l'État qui place les relations préfet / maire / département au cœur du dispositif de relance.



Cette crise peut être l'occasion de nous doter d'un nouveau pacte social et d'une politique ambitieuse qui conforte Enedis comme un acteur central des enjeux de la Nation grâce à sa puissance industrielle, un ancrage territorial conforté et une mobilisation de tous les agents autour d'un service public moderne et ambitieux. Souhaitons donc que le projet industriel et humain 2020 – 2025 que lance la Présidente du Directoire soit à la hauteur de ce défi. Nous ne pouvons pas passer à côté des enjeux qu'exige le respect de nos missions régaliennes de service public pour continuer à assurer 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24, la distribution d'électricité dans tous les territoires.

C'est là notre véritable raison d'être, le cœur de notre mission !

** « Accord de Paris et urgence climatique : enjeux de régulation », mai 2020*

